

INTERNATIONAL – Kraft vend du non-OGM

Par Eric MEUNIER

Publié le 21/12/2005

Par le biais de sa filiale Kraft Foods, qui intervient dans le commerce de café torréfié (Carte Noire, Grand'Mère, Jacques Vabre...) et de chocolat en tablette (Côte d'Or, Milka, Suchard, Toblerone...), l'entreprise états-unienne Kraft a déclaré qu'elle cesserait de fournir le marché chinois avec des produits alimentaires contenant ou dérivés de PGM. Cette décision, qui entrera en vigueur en janvier 2007, concerne tous leurs produits, dont les additifs alimentaires et agents de saveur. Kraft Foods est le n°2 mondial de l'alimentaire et de la boisson [1]. Selon Greenpeace, cette décision a été prise suite à une campagne menée depuis début 2005 et qui a amené plusieurs supermarchés à retirer de leurs rayons, les produits de Kraft [2]. L'entreprise Kraft définit sa position sur l'utilisation des PGM dans leurs produits comme conditionnée à : un consensus sur la sécurité d'un ingrédient transgénique, une acceptation dans la zone de vente des produits transgéniques par les consommateurs, un système de production et un produit final nécessitant cet ingrédient transgénique, une autorisation de l'ingrédient par les autorités nationales et enfin, à l'absence d'obligation d'étiquetage du produit final [3].

[1] <http://www.gmwatch.org/archive2.asp...>

[2] Source Inf'OGM

[3] <http://www.kraft.com/responsibility...>